

Département  
d'EURE-ET-LOIR  
Canton  
de Saint Lubin des Joncherêts  
Commune  
SAINT REMY SUR AVRE

LE PROCES VERBAL INTEGRAL DES DEBATS  
POURRA ETRE CONSULTE SUR DEMANDE  
EN MAIRIE

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**  
**du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 – 19 h 30**  
**de la COMMUNE DE ST REMY SUR AVRE**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

date de la convocation :  
19 mai 2020

nombre de membres  
en exercice : 27  
présents : 20  
votants : 22

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt le vingt-huit Mai, à 19h30 mn, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle OSCAR en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RIEHL, Maire,

Étaient présents : MM. Mmes : DANIEL - RODES - GUILLEMAIN - BRUNET - AZIRI - RYSER – DELMOTTE - BERTOLOTTI\* -MOREAU – CADIC - RICHARD - GOSSE - BAZIRE - GACEUR – TARRIEU - PIGALLE – GRABOT – DUFOURMENTELLE – AZEMARD- \*(arrivé à 19h55)

Absents : M. Mme : QUATREHOMME – VIOLON - ALLAIN – PERCHERON – KUNTZ - GALANDON - COGAN -

Pouvoirs : Mme KUNTZ à Mme GUILLEMAIN - Mme VIOLON à M. DANIEL

formant la totalité des membres en exercice.

Madame GUILLEMAIN a été élue secrétaire.

**Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2020 :**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2020.

**1/ - Organisation de la réunion à huis clos :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la tenue de la séance de conseil municipal à huis clos.

**2 / - Débat d'Orientations Budgétaires :**

Conformément à la loi du 6 février 1992, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre des orientations et tendances budgétaires 2020

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00mn.**

**Pour extrait :**

**En Mairie, le 28 mai 2020**

Le Maire,



Patrick RIEHL

